

LA COOPERATIVE AGRICOLE VIVESCIA LANCE, AVEC SES ADHERENTS, LA MARQUE RESPECT'IN DE CEREALES DURABLES

CONTEXTE

Le groupe VIVESCIA, créé en 2012 par la fusion des coopératives NOURICIA et Champagne Céréales, regroupe 12000 adhérents agriculteurs, emploie 8000 collaborateurs dont 2500 dans sa région d'origine. VIVESCIA collecte les céréales, vend ses services, transforme des produits agricoles dans les usines de sa filiale SICLAË, développe de nouveaux débouchés (100 chercheurs en région) dans 25 pays. Avec ses adhérents producteurs de céréales, VIVESCIA souhaite diffuser et valoriser auprès des consommateurs les meilleures pratiques d'une agriculture durable et compétitive et lance la démarche Respect'in.

OBJECTIF(S)

- Produire autrement, réconcilier performance et respect de l'environnement
- Encourager les agriculteurs à des bonnes pratiques visibles pour le consommateur
- Valoriser une filière agricole responsable

DÉMARCHE

Dès 2007- 2009, **7 fermes pilotes** de la région Champagne Ardennes expérimentent de nouvelles méthodes de production durable de céréales, avec l'aide d'experts, d'agronomes et du laboratoire de recherche de la coopérative. Après une expérimentation positive mais limitée, l'objectif est d'élargir la démarche à l'ensemble des adhérents, en conciliant performance et durabilité. Initiée par des agriculteurs pionniers, la marque **Respect'in est lancée en 2013**.

Le cahier des charges Respect'in est formalisé, rassemblant des engagements mesurables dans 7 domaines : eau, sol, biodiversité, énergie, climat, qualité sanitaire, société.

La démarche est structurée en 5 étapes

- formation,
- diagnostic global de la durabilité de l'exploitation,
- plan d'actions personnalisé,
- mise en œuvre,
- suivi, accompagnement, et contrôle :
 - o objectifs chiffrés de résultats et de moyens, système de points pour les critères qualitatifs (ex sociétal, indicateur en 7 points)
 - o contrôle annuel par des auditeurs internes de VIVESCIA, certification par un organisme indépendant, ECOCERT

Le site internet Respect'in (www.respectin.com) est créé en 2013, avec des vidéos pédagogiques présentant les témoignages des agriculteurs pionniers. Une campagne de communication est lancée auprès des internautes pour leur création. L'objectif est que Respect'in devienne une marque de référence pour les transformateurs et pour les consommateurs, valorisant ainsi l'agriculture durable et encourageant les bonnes pratiques.

FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈS

- Engagement de la coopérative et création d'un site internet dédié
- Agriculteurs pionniers qui portent la démarche
- Certification des engagements avec ECOCERT
- Attente des consommateurs sur la traçabilité des produits

ANNEE

2014

CATEGORIE

Clients et consommateurs

RUBRIQUE

Pédagogie

SOUS-RUBRIQUE

Sensibiliser les clients et les consommateurs à la RSE

SECTEUR D'ACTIVITE

Agro Alimentaire

TAILLE DE L'ENTREPRISE

> 500

PAYS (DE LA PRATIQUE)

France

ENTREPRISE



Chiffres d'Affaires (2013):
4,2 mds euros

Effectif (2013) : 8 000

Pays (siège social) : France

Site internet :
www.vivescia.com

Contact:
2 rue clément Ader , Reims

Fiche rédigée par :
Marie Noëlle DUFORST

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

- 2013 : 200 adhérents champenois en contrat Rrespect'in/ 100 000 t de blé
- élargissement au colza en 2014, puis aux protéagineux, extension à 2000 producteurs prévue en 2015
- marque pionnière de traçabilité des céréales ; surcoût pour le consommateur limité à 2 centimes par baguette, avec une image positive
- site internet : 269 000 visiteurs/mois depuis 2013 (plus d'un million en 6 mois) ; 100 000 abonnés à la newsletter début 2014 ; réponse à une attente des consommateurs

BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET/OU DE GOUVERNANCE

- exemples d'agriculteurs engagés : économies de carburant (de 100l à 40l de fuel/ha/an) limitation des intrants (100t azote à 75t), restauration de la biodiversité
- liens entre agriculteurs régionaux et consommateurs, ancrage territorial
- marque Respect'in indépendante certifiée ECOCERT qui peut s'étendre à d'autres régions
- valorisation et diffusion de bonnes pratiques respectueuses de l'homme et de l'environnement (eau, sol, biodiversité, énergie, climat, qualité sanitaire, société)